Version de la réglementation: **1-0** Entrée en vigueur: **01.03.2015**	Classification de confidentialité: **interne** Propriétaire: **I-AT-FBI** Processus concerné: **AT-200** Langues disponibles: **DE, FR, IT**

Division concernée:	**Infrastructure**
Utilisateurs spécifiques/destinataires:	**I-AT, I-IH, I-PJ**
Remplace:	R 220.68 du 1.3.1989
Affectation:	voir chapitre 1.2

Exigences imposées aux ponts par la voie ferrée et aménagement de la superstructure dans la zone d'influence de ponts

1. Généralités 3
1.1. Situation initiale, objectifs 3
1.2. Documents prioritaires et documents associés 3
1.3. Termes 4

2. Principes fondamentaux de l'interaction entre les voies et les ponts 5
2.1. Généralités 5
2.2. Ponts à structure intégrale 6
2.3. Ponts avec une influence négligeable sur les appareils de voie 6

3. Exigences imposées aux ponts par la voie ferrée 6
3.1. Paramètres déterminants et définitions 6
3.2. Limitation de la longueur de dilatation 8
3.3. Détermination du système statique d'un pont dans la phase de projet 8
3.4. Détermination de la section du pont 11
3.5. Conception des transitions aux extrémités du pont 12

4. Exigences imposées à la voie ferrée dans le domaine des ponts 13
4.1. Joints des rails 13
4.2. Neutralisation de la voie 13
4.3. Nécessité d'un appareil de dilatation 13
4.4. Exigences posées à la voie ferrée sans appareil de dilatation 15
4.5. Pose d'un appareil de dilatation 15
4.6. Domaine d'application 15
4.6.1. Dispositions constructives existantes et leurs domaines d'utilisation 16
4.7. Ponts avec voie sans ballast 17
4.7.1. Transitions Pont – Remblai 17
4.7.2. Fixations de rails mobiles longitudinalement 17
4.8. Appareils de voie dans la zone d'influence des ponts 18
4.8.1. Forces longitudinales dans la zone des ponts 18
4.8.2. Zone d'influence du pont 18
4.8.3. Forces longitudinales dans les appareils de voie 19
4.8.4. Disposition d'appareils de voie dans la zone d'influence du pont 19

 © CFF

5. Pose et entretien d'un appareil de dilatation 20
5.1. Introduction 20
5.2. Pose 20
5.2.1. Dispositions générales 20
5.2.1. Contrôle de la pose 21
5.3. Contrôles périodiques 21
5.3.1. Dispositions générales 21
5.4. Entretien 22

6. Pose de contre-rails 23
6.1. Objectif des contre-rails 23

Suivi des modifications 26

Anhang A: Détermination des longueurs de dilatation 27

Anhang B: Détermination de la position neutre du pont 28

Anhang C: Formulaire de prise de position technique 30

 © CFF